

## **Cegid publie le livre blanc "2023, la nouvelle année de référence des mobilités d'affaires", ainsi que son nouveau baromètre consacré aux mobilités des affaires**

**Paris, le 23 novembre 2023 – Cegid, un leader mondial des solutions de gestion cloud pour les professionnels des ressources humaines (paie, gestion des talents), des métiers de la finance (ERP, trésorerie, fiscalité), de l'Expertise Comptable, du Retail et de l'entrepreneuriat, publie le livre blanc : « 2023, la nouvelle année de référence des mobilités d'affaires ». Dans ce livre blanc, Cegid met à la disposition des organisations et des professionnels un état des lieux du voyage d'affaires après la période de pandémie et partage les tendances à venir qui vont transformer le secteur des mobilités d'affaires. Ce livre blanc intègre également la nouvelle édition du baromètre consacré aux mobilités d'affaires, réalisée en partenariat avec l'Association Française du Travel Management (AFTM). Un enseignement principal est à retenir : le confinement vécu pendant la période de pandémie a totalement remis en question les modes de vie, de travail et de déplacements des collaborateurs.**

### **2023, l'année Zéro du voyage d'affaires : une année de référence pour une nouvelle vision du monde**

La crise sanitaire a profondément modifié la perception du travail et également les modes de travail des collaborateurs. A noter d'abord, 74 % des salariés interrogés par l'IFOP<sup>(1)</sup> estiment qu'il y aurait un avant et un après Covid. Trois ans après, les conséquences restent visibles dans les nouvelles habitudes des Français. Ils entretiennent un rapport plus distancié au travail : seulement 24 %<sup>(2)</sup> des Français lui donne une place centrale dans leur vie contre 60 % en 1990. Aujourd'hui, la pratique du télétravail concerne 9 millions de Français et pose plusieurs enjeux qui ne sont pas encore tous maîtrisés par les organisations, en particulier, l'accompagnement du travail hybride avec l'application des règles du droit à la déconnexion.

L'organisation du travail sous ses différentes formes, la quête de sens qui transforme le voyage d'affaires et le besoin de concilier travail et expérience du voyage utile et agréable font donc de 2023, l'année de l'émergence d'une nouvelle ère pour le secteur.



### **Les principaux résultats de l'édition 2023 du baromètre consacré aux mobilités d'affaires**

Le baromètre réalisé par Cegid, en partenariat avec l'AFTM, rend compte de l'évolution des mobilités d'affaires en 2023, en s'appuyant sur l'analyse de l'organisation du travail des salariés et la politique de mobilité mise en place en interne des entreprises consultées.

Concernant l'organisation du travail des salariés, les collaborateurs se sont globalement bien adaptés aux nouveaux modes d'organisation du travail, notamment le travail hybride (pour 64,5 % des sondés). Si, à l'unanimité, les entreprises excluent le 100 % télétravail, 96,4 % d'entre elles prévoient de mettre en place un quota mensuel de jours en distanciel pour en prolonger l'usage. Concernant les nouvelles pratiques émergentes d'organisation du travail, il est également à noter que le « flextime » – encore assez nouveau pour près de 44 % des sondés – fait son apparition dans les entreprises, afin de permettre aux collaborateurs d'adapter leurs horaires en fonction de leurs préférences et de leurs obligations professionnelles.

La pandémie, la quête de sens, comme les préoccupations concernant la transition climatique ont influé sur l'organisation et la planification des voyages d'affaires des collaborateurs.

Les besoins de simplicité (59,4 %), de souplesse (56,3 %) et de confort (53,1 %), prennent par-dessus tout dans l'organisation des mobilités des collaborateurs, ainsi que la flexibilité (56,3 %) pour pouvoir réorganiser son déplacement en fonction de ses impératifs d'agenda professionnel et personnel.

Enfin, 28,1 % des entreprises sondées affirment que l'empreinte environnementale du voyage est importante pour les collaborateurs. Si la majorité des employés souhaite retrouver des conditions de voyages semblables à la période avant-covid, 13,3 % d'entre eux émettent néanmoins le souhait de privilégier le train plutôt que l'avion dans leurs déplacements.

*« L'année 2023 marque un tournant dans les pratiques et l'organisation des mobilités en entreprise. Les contours de ce qui définit « le déplacement » en entreprise a fondamentalement évolué : aux modes et aux pratiques de travail se sont ajoutés les questions de sens et d'équilibre vie professionnelle / vie personnelle et un désir de voyager de manière respectueuse et durablement. C'est pourquoi l'année 2023 fait figure d'année Zéro. Il est donc important de repenser l'organisation et les modalités du voyage d'affaires pour qu'il s'adapte mieux aux attentes et aux besoins des collaborateurs et mettre à leur disposition des solutions utiles et innovantes pour pouvoir le faire », conclut Gilles Bobichon, Directeur des opérations Cegid Notilus.*

L'intégralité du baromètre « 2023, la nouvelle année de référence des mobilités d'affaires » est disponible [ici](#)

<sup>(1)</sup> Source : Étude Ifop, pour S2H et Cegid réalisée entre mai et novembre 2020.

<sup>(2)</sup> Fondation Jean Jaurès – 2022.

*Les résultats présentés dans ce document reposent sur une enquête en ligne menée en France par Cegid entre le 3 avril et le 2 juin 2023 auprès de 163 entreprises et organisations de 10 à 10 000 salariés.*

## À propos de Cegid

Cegid est un leader européen des solutions de gestion cloud pour les professionnels des métiers de la Finance (trésorerie, fiscalité, ERP), des Ressources Humaines (paie, gestion des talents), des secteurs de l'Expertise Comptable, du Retail et de l'entrepreneuriat. Avec un solide business model full-cloud Cegid s'engage dans la durée avec ses clients et accompagne la digitalisation des entreprises, de la TPE aux grands comptes, pour une expérience supérieure et distinctive en France comme à l'international. Cegid combine une vision prospective et pragmatique des métiers, associée à sa forte capacité d'innovation, la maîtrise des nouvelles technologies et à une connaissance unique du réglementaire. Dans un monde en évolution rapide, Cegid ouvre les possibles et révèle toute la valeur des métiers de ses clients en leur apportant des solutions utiles et innovantes.

Forte de son ambition internationale et de ses 500 000 clients, Cegid compte aujourd'hui 4 400 collaborateurs et vend ses solutions dans 130 pays. Cegid a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 791 M€ (au 31 décembre 2022). Pascal Houillon a rejoint Cegid en mars 2017, il en est le CEO.

Plus d'informations : [www.cegid.com](http://www.cegid.com) ; <http://jobs.cegid.com/>

Suivre Cegid sur les réseaux sociaux :



## Contacts presse :

### Agence Proches

Elodie Roubaud

[equipecegid@agenceproches.com](mailto:equipecegid@agenceproches.com)

+33 (0)7 60 43 65 08

### Agence Proches

Pierre Lostanlen

[equipecegid@agenceproches.com](mailto:equipecegid@agenceproches.com)

+33 (0)6 69 61 80 77

### Cegid - Responsable Relations Presse

Nathalie Fournier-Christol

[nfournierchristol@cegid.com](mailto:nfournierchristol@cegid.com)

+33 (0)6 49 23 83 14